

AFFAIRE N° 1

DEMANDES de SUBVENTION

M. le MAIRE. - Nous avons été saisis de deux demandes de subvention.  
1°) de la Directrice de l'Ecole Joinville nous avons reçu la lettre suivante:

La Directrice de l'Ecole Joinville  
à Monsieur le MAIRE de Saint-Denis

Monsieur le Maire,

Tous les ans, en Décembre, nous avons la coutume d'offrir à chaque enfant nécessiteuse de l'établissement une robe neuve en l'honneur de Noël. Une loterie est organisée à cet effet, mais nous sommes également aidées par une subvention de la Commune. En 1949, la Mairie y a contribué par un don de 10.000 francs (dix mille francs).

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance cette aide pécuniaire et certaine de votre générosité vous prie d'agréer avec mes vifs remerciements, l'expression de mes bons sentiments./.

La Directrice,  
Signé: Hélène GERARD.

22 Juillet 1950

M. le MAIRE. - L'année dernière nous avons voté une subvention de 10.000 Francs au profit de cet établissement. Ne voyez-vous aucun inconvénient à ce que nous la renouvelions pour cette année?

M. LAPIERRE. - Ne pourrait-on pas augmenter cette subvention Monsieur le Maire? Etant donné la montée des prix elle est peut-être insuffisante.

M. le MAIRE ne voit pas d'inconvénient à la demande de Monsieur LAPIERRE et propose au Conseil de porter la subvention de 10.000 à 15.000 francs.

Mise aux voix cette proposition est adoptée à l'unanimité.

demande de

M. le MAIRE. - La deuxième/subvention émane de Monsieur le Pré-  
sident de l'Union des Titulaires de la Médaille d'Honneur du Travail.

des TITULAIRES  
Médaille d'Honneur  
Travail  
Réunion

Saint-Denis, le 29 Août 1950

Monsieur le Maire de la Commune de  
- SAINT-DENIS -

Monsieur le Maire,

Comme chaque année, je viens faire appel à la générosité de votre Conseil et solliciter de votre bienveillance l'obtention d'une subvention au profit des familles qui ont perdu leur chef, médaillé du Travail, dans l'année.

Ils sont déjà nombreux nos morts de 1950, en ces temps difficiles l'aide de nos Bienfaiteurs est d'un grand secours pour notre trésorerie.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations empressées./.

Le Président de l'Union,  
Signé: CAZAL.

M. le MAIRE. - Nous n'avions pas reçu cette demande au moment où la commission du Budget s'est réunie. Je pense que tous les collègues présents sont d'accord pour voter une subvention à cette Association.

Voulez-vous que nous la fixions à 10.000 Francs.

Adopté à l'unanimité.

Vu et soumis à l'approbation  
de M. le Préfet  
St Denis le 5/10/50  
par le Secrétaire Général  
Le Chef de Division délégué  
Signé: Gavarrini

Approuvé  
St Denis le 13/10/50  
par le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Signé: Leroux